

# Voyager en Corse depuis la France

Toute personne de 11 ans et plus souhaitant se déplacer à destination de la Corse en provenance du territoire hexagonal doit être munie :

– Soit du résultat d'un **test PCR ou antigénique de moins de 72 heures** avant le déplacement. Les seuls tests antigéniques pouvant être valablement présentés sont ceux permettant la détection de la protéine N du SARS-CoV-2 ; **les autotests ne sont pas acceptés pour voyager.**

– Soit d'un **justificatif de son statut vaccinal. Qu'est-ce qu'un schéma vaccinal complet ?**

- 7 jours révolus après la 2e injection pour les vaccins à double injection (Pfizer, Moderna, AstraZeneca) ;
- 7 jours révolus après l'injection pour les vaccins chez les personnes ayant déjà contracté le COVID (1 seule injection).
- 28 jours révolus après l'injection pour les vaccins avec une seule injection (Johnson & Johnson/Janssen).

– Soit d'un **certificat d'immunité pour les personnes qui ont déjà contracté le COVID**. Cette preuve consiste en un résultat positif d'un dépistage RT-PCR ou antigénique réalisé plus de quinze jours et moins de six mois avant le voyage (il s'agit du résultat du test que vous aviez réalisé au moment où vous avez déclaré la maladie)

**ET d'une attestation sur l'honneur de non présence de symptôme.**

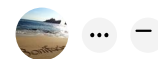
Pour les enfants mineurs, le parent remplit l'attestation au nom de l'enfant et signe pour lui à la fin en indiquant « la mère » ou « le père ».

**A défaut de présentation de l'un des documents mentionnés ci-dessus, l'embarquement sera refusé par la compagnie de transport.**

**Le projet de loi adopté par le Parlement prévoit l'application du pass sanitaire pour les trajets en avion ou en bateau depuis la Corse vers le continent. Le gouvernement a annoncé la mise en œuvre de cette mesure le 9 août 2021.**

**Aussi, il convient à tout voyageur quittant la Corse de prendre les précautions dès maintenant pour présenter un pass sanitaire valide pour se rendre/revenir sur le continent.**

**Les informations sont mises à jour quotidiennement, n'hésitez pas à consulter sur le site de l'Agence Régionale de Santé de Corse.**



**Discuter avec Bonifacio Tourisme**

Bonjour ! Que pouvons-nous faire pour vous ?

[Connectez-vous à Messenger](#)